OUBLIE ?



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.















MédiaChartres à relevé la récente volonté des pouvoirs publics, de mettre fin à diverses infractions en Eure et loir, à commencer par la ville de Chartres et son agglomération. Des contrôles inopinés se sont déroulés dans plusieurs commerces, révélant de multiples

infractions, sanctionnées de différentes façons (amendes/mises en demeure/fermetures administratives, etc), les services de l'État sont passés à l'offensive, et plusieurs contrevenants, en on subit les conséquences !



Désormais dans le viseur, <u>les trafics de drogues</u> et les nombreux « <u>points de deals</u>« , qui gangrène <u>les quartiers</u> . . . mais, pas que […]

https://actu.fr/faits-divers/il-est-possible-de-signaler-les-p
oints-de-vente-de-droque-pres-de-chez-soi 39943561.html



Beaucoup plus « étonnant » ? le manque TOTAL de vigilance et de contrôle, dans le secteur, le plus connu pour être le grand pourvoyeur de travail dissimulé (communément nommé « travail au noir«) ?

Les pouvoirs publics sont tiraillés, entre le respect et l'application des lois et la pression économique, ainsi que le manque de logements. Car il s'agit bien du <u>BTP</u> (travaux Publics), qui emploie un grand nombre de travailleurs *hors Communauté européenne*. Souvent, dans des conditions indignes et dangereuses/sous-payé/sans couverture sociale et assurance.

https://www.bativigie.fr/vos-obligations/travail-illegal-sur-c
hantier-que-dit-la-loi/

https://www.batiactu.com/edito/travail-dissimule-secteur-const
ruction-reste-plus-fraudeur-67762.php

https://www.politiquematin.fr/lutte-contre-le-travail-dissimul
e-dans-le-btp-nouveaux-outils-et-bonnes-pratiques-37028

https://www.ouest-france.fr/economie/social/lutte-contre-le-tr
avail-dissimule-un-succes-tres-relatif-a01658ca-060d-11eebe86-c4e6f5ffafb7

https://mediachartres.fr/wp-content/uploads/2024/03/DiaporamabetonVille-3.mp4



MédiaChartres a enquêté sur les chantiers en cours (Chartres et agglomération), et a pu vérifier, que le mal était profond. Les « quelques et rares » registres du personnel consulté par nos équipes, ne laissent aucun doute possible, les fraudes sont bien avérées et tombent sous le coup de plusieurs infractions : code et droit du travail/code pénal, pour ne citer que ceux-ci (CQFD).



Assistons-nous à une temporisation, où à une politique de « l'autruche » à l'égard de privilégiés ?

Sylvie Muller